

Rapport d'inspection de l'établissement de garderie éducative

Type d'inspection :
Inspection de surveillance

En vertu de l'article 21 de la *Loi sur les services à la petite enfance*, les exploitants d'établissements agréés de garderie éducative agréés doivent afficher leur rapport d'inspection dans un endroit bien en vue dans l'établissement.

Nom de l'exploitant Club Des Amis Halte Scolaire inc.	Numéro de permis 2011765	Date d'inspection Le 19 octobre 2021	
Nom de l'établissement Club Des Amis 3		Numéro de téléphone (506) 547-0084	
Adresse 840 Grandview Street Bathurst NB E2A 3R7			
Nom de la personne responsable de la délivrance de permis Rachelle Roy Arseneau		Titre du poste Mentor en assurance de la qualité	
Arrêté pour l'accomplissement de mesures correctives	Règlement	Date limite pour être conforme	Date d'attestation de la conformité

Commentaires généraux

-Le ratio est conforme lors de la visite.
 -L'aire de jeu intérieur offre aux enfants un large éventail de jouets et de jeux, des zones sont montées en tenant compte de l'intérêt des enfants.
 -Les certificats de premiers soins sont à jour.
 -Toute la documentation requise est sur le babillard pour parents.
 -L'orientation des enfants est faite de façon positive et constructive, j'ai observé que les éducatrices ont une grande connaissance des besoins et intérêt des enfants.
 -Pendant ma visite, les enfants sont en jeux libres, un groupe joue à l'école, un second groupe fait des constructions de lego et finalement un troisième fait des dessins. La journée est pluvieuse les enfants sont demeurés à l'intérieur.

original signé par
Rachelle Roy Arseneau

Signature de la personne responsable de la délivrance de permis

Le 19 octobre 2021

Date

original signé par
Sylvie Duguay

Signature de l'exploitant ou de la personne désignée

Le 19 octobre 2021

Date